Insee Analyses
Normandie

N° 23
Février 2017

Malgré la baisse de l'emploi, la Normandie maintient son caractère industriel

L'industrie normande emploie plus de 200 000 salariés en 2014. Même si elles proposent relativement peu d'emplois, les activités de raffinage, pharmaceutiques ou chimiques sont de réelles spécificités industrielles normandes. L'agroalimentaire, la fabrication de matériels de transport et la métallurgie-sidérurgie-fonderie sont les trois secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois. Ils représentent à eux seuls plus de 40 % des effectifs industriels normands. Malgré la perte de 45 000 emplois en 10 ans, le poids de l'industrie dans l'économie normande reste élevé, nettement supérieur à la moyenne nationale. L'industrie est très bien implantée dans l'ancienne Haute-Normandie ainsi que dans les zones d'emploi de Flers, d'Avranches et de l'Aigle. Les mutations économiques en cours depuis plusieurs années s'accompagnent d'une transformation du salariat industriel. L'industrie normande compte ainsi de plus en plus de cadres et de moins en moins d'ouvriers.

Aurélie Charles, Bruno Dardaillon, Catherine Fichot (Insee)

L'industrie normande, hors intérim, rassemble en 2014 plus de 200 000 salariés. Elle regroupe 18,9 % des emplois salariés de la région, une part qui place la Normandie au troisième rang des régions françaises, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire. Avec 16,3 milliards d'euros, les secteurs industriels contribuent à 20,2 % de la valeur ajoutée totale de la région. Cette proportion est supérieure de 6,2 points à la moyenne de la métropole. Ainsi, la Normandie est la première région industrielle de France pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, devant les régions Centre-Val de Loire et Grand-Est, où l'industrie représente 19 % de la valeur ajoutée régionale.

En 10 ans, 45 000 emplois industriels détruits

L'industrie pèse de moins en moins dans l'économie régionale comme dans l'économie nationale : en 2014, elle représente 19 % de l'emploi salarié régional, contre 21 % en 2003. Outre l'effet de la récession de 2008-2009, la diminution de 45 000 emplois industriels en Normandie sur l'ensemble de la période prolonge et accompagne le mouvement de fond observé à l'échelle du pays depuis trois décennies. Celui-ci résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : la concurrence internationale mais aussi les gains de productivité issus du progrès technique, la déformation de la structure de la demande au profit des activités

1 Plus de 200 000 salariés travaillent dans l'industrie normande

Effectifs salariés en 2014

	Normandie	Part du secteur dans l'emploi industriel total (%)	
		Normandie	France métropolitaine
Industries extractives	1 019	0,5	0,7
Industries manufacturières	179 480	89,7	87,7
dont industries agroalimentaires	*35 182*	*17,6*	*17,3*
dont métallurgie-sidérurgie-fonderie	*21 173*	*10,6*	*12,2*
dont coséfaction et raffinage	*2 550*	*1,3*	*0,3*
dont industrie pharmaceutique	*8 666*	*4,3*	*2,5*
dont chimie, savon, parfum, matière plastique de base, caoutchouc synthétique	*14 937*	*7,5*	*4,5*
dont fabrication de matériel de transport	*24 947*	*12,5*	*11,4*
Production d'électricité	10 351	5,2	5,7
Production d'eau	9 341	4,7	5,9
Ensemble de l'industrie	**200 191**	**18,9**	**14,1**

Source : Insee, Clap 2014

Insee

2 Seuls les secteurs de l'eau, du gaz-électricité et de la pharmacie gagne des emplois entre 2003 et 2014

Répartition des secteurs industriels normands en fonction de leurs spécificités, de leurs évolutions et de leurs poids

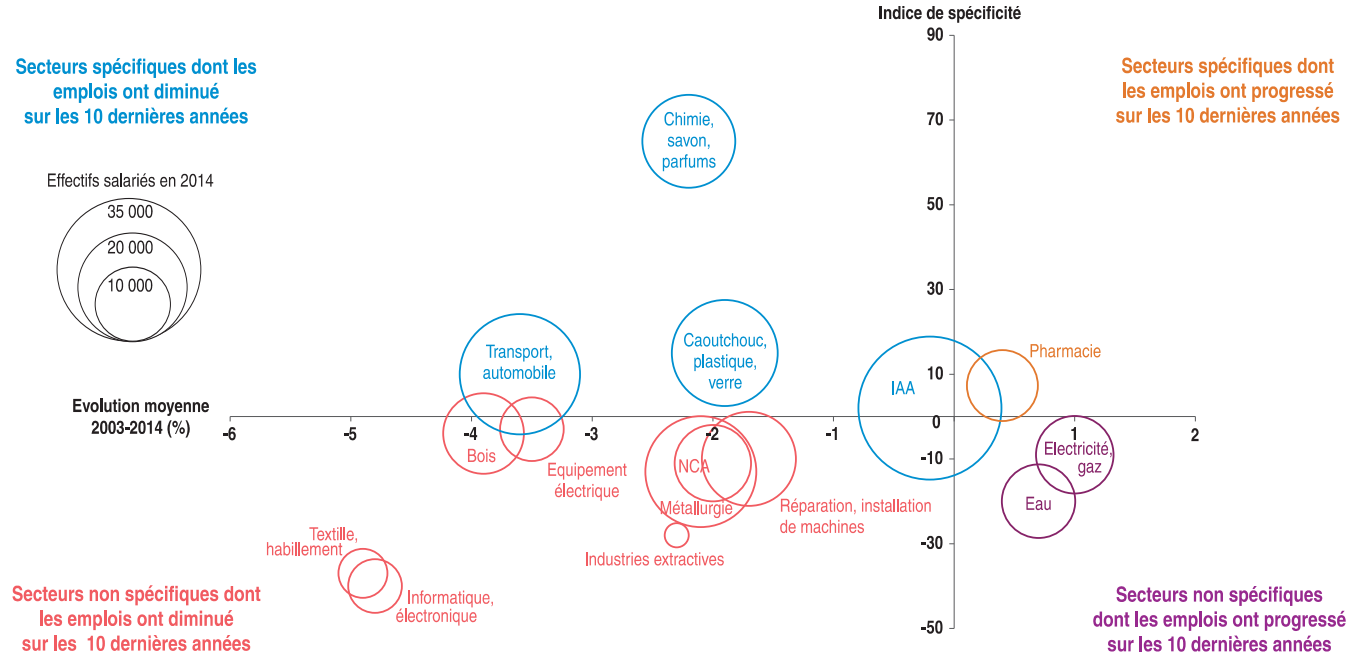

Note de lecture : Entre 2003 et 2014, le secteur de la chimie, des savons et des parfums a perdu en moyenne tous les ans 2,2 % de ses effectifs. Pour autant, ce secteur reste, avec près de 15 000 salariés en 2014, une spécificité régionale. En effet, la part de ce secteur dans l'industrie normande est 65 % plus importante que sa part dans l'industrie française. L'indice de spécificité est le rapport entre la part d'un secteur dans l'emploi salarié régional et la part de ce même secteur dans la structure de l'emploi salarié métrolitain. Sur ce graphe, il a été centré sur 0. Un indice de spécificité égal à 0 signifie que le secteur d'activité pèse autant dans l'emploi régional que dans l'emploi métropolitain. S'il est supérieur à 0, ce secteur confère à la région une spécificité.

Source : Insee, Clap 2014

tertiaires et enfin l'externalisation des services (simple transfert d'emplois, auparavant industriels, vers les services). Sur cette période, les secteurs de la cokéfaction et du raffinage (-39 %), du matériel de transport (-34 %) et de l'industrie chimique (-21 %) ont vu leurs effectifs s'amoindrir. À l'inverse, la valeur ajoutée industrielle n'a cessé de progresser, avec une croissance en volume de 11 % entre 2003 et 2013, témoignant des gains de productivité de ce secteur. Pour autant, sa part dans la valeur ajoutée régionale a diminué, passant de 22 % à 20 % en dix ans, au profit des secteurs de la construction et du tertiaire.

Les trois spécificités normandes

Dans les secteurs du raffinage, de la chimie et de la pharmacie, la part de l'emploi salarié régional est plus importante que la part de ces mêmes secteurs dans la structure de l'emploi salarié métropolitain. Ainsi, si les 2 500 emplois dans les raffineries normandes ne représentent que 1,3 % des salariés de l'industrie de la région, cette proportion est beaucoup plus importante qu'en moyenne nationale (0,3 %). La Seine et les grandes infrastructures portuaires du Havre et de Rouen ont favorisé l'implantation des raffineries : Total Raffinage France à Gonfreville-l'Orcher, Esso Raffinage à Notre-Dame-de-Gravenchon. La chimie emploie quant à elle près de 15 000 personnes (7,5 % de l'emploi industriel contre 4,5 % en France métropolitaine). Elle est à la fois liée au raffinage dans la vallée de la Seine et au recyclage des combustibles nucléaires usés dans le Nord Cotentin. Les plus gros établissements de l'industrie pharmaceutique se situent dans l'Eure et la Seine-Maritime. La pharmacie emploie 8 700 personnes dans la région. Elle représente 4,3 % de l'emploi industriel contre 2,5 % en France métropolitaine.

Les trois plus gros secteurs industriels de la région

Dans la région, les industries agroalimentaires, la fabrication de matériels de transport et la métallurgie sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois, soit plus de 4 salariés sur 10 de l'industrie normande. Plus de 35 000 salariés travaillent dans l'agroalimentaire en Normandie. Ils représentent 17,6 % de l'emploi industriel régional, proportion identique à celle observée en France métropolitaine et plaçant la région au sixième rang des régions françaises. Ce secteur est le premier employeur industriel de Normandie. Dans la région, trois activités prédominent, regroupant près de sept salariés des industries agroalimentaires sur dix : la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie, la transformation de viande, la fabrication de produits laitiers. Le tissu productif des industries agroalimentaires est peu concentré. Ainsi, les dix plus grands établissements emploient 15 % des salariés. Une poignée emploie plus de 500 salariés, parmi lesquels SNV dans l'Orne, Socopa Viandes et les Maîtres Laitiers du Cotentin dans la Manche. Les industriels de l'agroalimentaire sont particulièrement bien implantés dans l'ancienne Basse-Normandie, avec plus de 20 500 emplois. Même si les industries agroalimentaires normandes ont perdu des emplois entre 2003 et 2014 (-0,2 % par an), cette baisse a été moindre que celle enregistrée au niveau de la métropole (-0,7 % par an). Elles ont confirmé leur aptitude à mieux résister aux crises que les autres activités manufacturières, principalement en raison de leur moindre sensibilité à la conjoncture.

Avec près de 25 000 salariés, la fabrication de matériels de transport, c'est-à-dire l'industrie automobile, la construction aéronautique et la construction navale, est le deuxième employeur de l'industrie normande. Ce secteur regroupe 12,5 % des salariés de l'industrie normande, plaçant ainsi la région au quatrième rang entre la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France. Dans ce secteur, le tissu productif est concentré. Ainsi, les dix plus grands établissements emploient les deux tiers des salariés. Au sein de ces activités, l'industrie automobile reste le principal employeur : il compte quelque 19 000 salariés dans la région, dont plus de 6 000 en Seine Maritime avec les établissements de Renault SAS à Cléon et à Sandouville. Les équipementiers automobiles tiennent une place importante. Ainsi, en Normandie, plus de 10 200 personnes travaillent pour un équipementier automobile. Le principal établissement est situé

dans la zone d'emploi de Flers : Il s'agit de Faurecia, spécialisé dans les sièges automobiles, et implanté à Caligny. La construction navale est également présente dans la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville, avec notamment la DCNS et les Constructions Mécaniques de Normandie qui emploient plus de 1 700 salariés à eux deux en 2014. Enfin, la construction aéronautique et spatiale est bien représentée avec près de 3 400 salariés, notamment dans l'ancienne Haute-Normandie. Ce secteur entretient l'activité de nombreux sous-traitants et fournisseurs dans des secteurs divers, comme l'électronique ou la métallurgie.

Avec plus de 21 000 salariés en 2014, le secteur de la métallurgie, de la sidérurgie et de la fonderie occupe la troisième place dans le paysage industriel normand. Il représente 10,6 % de l'emploi industriel régional, soit 1,6 point de moins que la moyenne nationale. La Normandie se situe ainsi seulement au 8e rang des régions les plus spécialisées dans ce secteur. Dans la région, trois activités se démarquent : le traitement et revêtement des métaux et l'usinage, la fabrication d'éléments en métal pour la construction et la forge, l'emboutissage, l'estampage et la métallurgie des poudres. Cette surreprésentation est matérialisée par la présence de deux établissements majeurs. Ainsi, pour les activités de fonderie d'acier, les établissements de Howmet à Dives sur Mer et de Manoir Industries à Pitres emploient chacun près de 400 salariés. Cette concentration de l'emploi n'est pas propre à l'ensemble du secteur. Ainsi, la forge et la coutellerie s'appuient sur un réseau beaucoup plus dispersé. La forge rassemble plus de 100 établissements, dont les trois quarts ont moins de 20 salariés. La coutellerie est elle aussi très atomisée, avec près de 150 établissements dont 77 % comptent moins de 20 salariés. Elle contribue à la renommée industrielle de la ville de Vire, au travers de l'entreprise Guy Degrenne, spécialisée dans les arts de la table.

Des disparités territoriales

La localisation de l'emploi industriel, souvent liée à des facteurs historiques ou géographiques, est très disparate au sein de la région. La part de l'emploi industriel dans l'emploi total des 23 zones d'emploi normandes permet d'identifier trois profils bien caractéristiques.

Ainsi, sept territoires *(en rouge sur la carte)* peuvent être qualifiés de très industriels. L'industrie y regroupe plus d'un salarié sur quatre et l'équilibre économique de ces zones d'emploi est donc en bonne partie lié à celui de l'industrie. Ce fort degré d'industrialisation peut néanmoins abriter des situations locales bien différentes. Certains territoires restent très spécialisés autour d'une seule activité. Ainsi, la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu (où 46 % des salariés travaillent dans l'industrie) a une forte spécialisation autour de l'industrie du verre, avec notamment les établissements de Pochet du Courval à Blangy-sur-Bresle et de SGD au Tréport. La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou (43 %) est également spécialisée dans le secteur des équipements et pièces de véhicules industriels, celle de l'Aigle (29 %) dans la fabrication de produits métalliques et celle de Dieppe-Caux Maritime (28 %) dans l'électricité. Sur ce territoire, la centrale de Paluel emploie plus de 1 650 salariés en 2014. Dans d'autres territoires à l'identité industrielle affirmée, les activités sont plus diversifiées. Ainsi, dans la zone d'emploi de Flers, territoire de longue tradition industrielle, sont implantées de vieilles industries comme les industries agroalimentaires (IAA), l'automobile ou encore la métallurgie. A Avranches, les IAA sont très présentes, mais cette zone ruralo-industrielle abrite également une production textile renommée avec l'entreprise Saint-James et de la maroquinerie de luxe avec Louis Vuitton. La fabrication de câbles est également présente avec l'entreprise Acome, implantée à Romagny. La zone d'emploi de Vernon-Gisors possède un tissu productif lui aussi plutôt diversifié. Sur ce territoire, les industries agroalimentaires, de fabrication de caoutchouc ou encore de matériels de transport sont bien représentées.

Onze autres zones (en orange) se caractérisent par une proportion de l'emploi industriel dans l'emploi total oscillant entre 15 % et 25 %. Ces zones d'emploi sont plutôt spécialisées. C'est notamment le cas des zones industrialo-portuaires de Cherbourg-Octeville et du Havre. La première présente des spécificités industrielles fortes dans la construction navale et militaire, ainsi que dans le nucléaire. Dans la seconde, qui dénombre plus de 27 000 emplois industriels, l'industrie chimique est une réelle spécificité du territoire, avec plus de 4 700 emplois. Ces deux zones présentent une vocation industrielle affirmée avec une part de l'emploi industriel de 20 % dans la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville et de 17 % dans celle du Havre. La zone d'emploi de Rouen, la plus importante de la région, compte près de 46 000 salariés exerçant dans l'industrie. Cette zone abrite un appareil industriel notamment spécialisé dans les secteurs de la pharmacie et de l'automobile. Cette dernière activité peut s'appuyer sur un pôle de compétitivité normando-francilien, Mov'eo R&D Automobile et Mobilité. Cependant, l'industrie ne représente que 15 % des emplois dans cette zone où dominent le commerce et les services. La zone d'emploi d'Évreux propose quant à elle

L'industrie : premier employeur d'intérimaires en Normandie comme en France

Le champ de cette étude est l'emploi industriel hors intérim. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que l'intérim a un poids considérable dans l'emploi industriel. L'intérim représente plus de 33 200 ETP en Normandie en 2015, dont plus de la moitié travaillent dans l'industrie. L'industrie constitue ainsi le premier employeur d'intérimaires dans la région. Les trois secteurs industriels qui font le plus appel à l'intérim sont l'industrie automobile (17,2 %), les IAA (16,6 %) et les industries de fabrication de produits en caoutchouc et plastique (8,7 %).

3 Le secteur du matériel de transport perd plus de 30 % de ses effectifs en dix ans

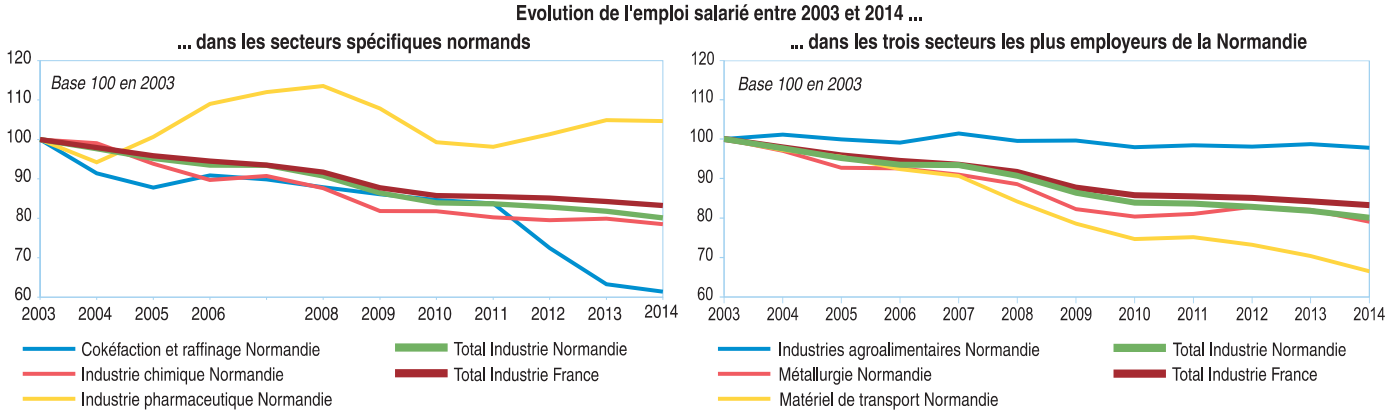

Source : Insee, Clap 2014

plus de 12 000 emplois industriels dans des activités diversifiées.

D'autres zones d'emploi, moins peuplées et offrant un volume d'emplois plus restreint, appartiennent aussi à ce groupe. Parmi ces territoires, ceux de Coutances et Bayeux ont un tissu industriel spécialisé dans les IAA. Celui de Lisieux apparaît, à l'inverse, très peu spécialisé. L'automobile y côtoie en effet l'électronique, l'agroalimentaire et la pharmacie. Dans la zone ruralo-industrielle de Vire, l'industrie est très diversifiée et peu concentrée. Les équipementiers automobiles tout comme l'agroalimentaire y sont bien représentés. Les zones d'emploi de Bernay et de Pont-Audemer sont, elles aussi, très diversifiées. L'agroalimentaire, la chimie, et les activités de production de caoutchouc et de plastique y sont bien implantées. Enfin, plus de 1 800 salariés de l'industrie exercent dans la zone d'emploi d'Argentan, dans des secteurs très divers. Parmi les plus importants, l'agroalimentaire emploie plus de 300 salariés et l'automobile plus de 400.

Enfin, dans cinq zones (en jaune), la part de l'emploi industriel dans l'économie territoriale est faible, inférieure à 15 %. Au sein de ce groupe, trois profils de territoires se démarquent. Tout d'abord, dans les zones d'emploi de Honfleur et de Granville, l'importance du secteur tertiaire marchand, reposant sur l'orientation présentielle et touristique de l'économie locale, laisse peu de place à l'industrie. Ensuite, dans les zones d'emploi de Saint-Lô et d'Alençon, sièges de préfectures de l'ancienne Basse-Normandie, c'est le poids très élevé de la santé, de l'administration et de l'éducation qui explique en grande partie la faible part de l'emploi industriel. L'industrie y représente un volant modeste d'emplois. Dans la zone d'emploi de Caen, le secteur tertiaire non marchand et l'industrie sont bien implantés. Sur ce territoire, l'industrie emploie près de 21 000 salariés, soit 10 % des emplois industriels de la région. L'automobile est de très loin le secteur dominant. Elle emploie 5 500 salariés permanents chez les constructeurs, les équipementiers et les sous-traitants de premier niveau, sans compter plusieurs centaines d'intérimaires. Les autres secteurs viennent loin derrière, la zone d'emploi se caractérisant par une grande variété d'activités industrielles : l'agroalimentaire et l'électronique surtout, mais aussi la papeterie, les matériaux de construction, le plastique. Parmi ces nombreux secteurs d'activité, la pharmacie est une autre spécificité. Les Laboratoires Gilbert, Schering-Plough et Farmaclair, tous trois installés à Hérouville-Saint-Clair, emploient plus d'un millier de salariés.

3 Dans la région, l'ancienne Haute-Normandie est très industrialisée

Répartition du nombre de salariés de l'industrie

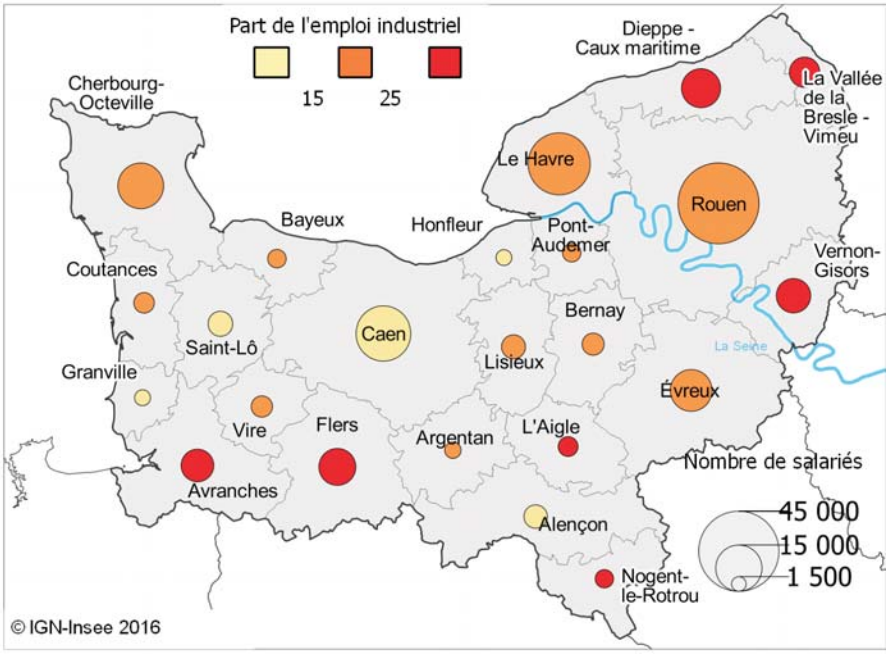

Source : Insee, Clap 2014

De plus en plus de cadres et de moins en moins d'ouvriers

En Normandie, les ouvriers représentent la moitié des salariés de l'industrie. Cette proportion atteint même 68 % dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure. A l'opposé, elle est beaucoup plus faible dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, avec seulement 12 % des effectifs. Même si les ouvriers restent aujourd'hui la catégorie sociale la plus représentée dans les industries normandes, leur nombre a fortement baissé ces 15 dernières années (- 32 %). L'utilisation plus intensive des machines et des techniques explique en grande partie cette tendance. Corollairement, le nombre de cadres exerçant dans l'industrie a progressé sur la même période de 33 %. Ces derniers représentent aujourd'hui 12 % des salariés de l'industrie normande contre 7 % quinze ans plus tôt. En 2013, les salariés d'au moins 50 ans représentent le quart des salariés de l'industrie normande. Cette part atteint même 30 % dans le secteur de la fabrication de matériels de transport. ■

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Kévin DE BIASI
Attachés de presse :
Martine CHÉRON (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02 31 15 11 14

ISSN : 2493-7266
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- "La Normandie, première région française pour la part de l'industrie dans le PIB", *Insee Analyses*, n°14, juillet 2016
- "La Normandie à travers la crise", *Insee Dossier Normandie*, n°2, novembre 2016
- "L'industrie manufacturière en France en 2015", Direction générale des entreprises, 2016
- "Panorama socio-économique de la Normandie en 2016", Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Normandie, 2016

Insee
Mesurer pour comprendre